AR Prefecture
043-200073401-20241212-2024102-DE
Reçu le 18/12/2024

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 102**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 02/12/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 31 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 31

SÉANCE du 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Saint-Julien-Chapteuil.

Membres présents : Bruchet Corine, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Dessalces Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Brun Philippe, Guénard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence, Loucao Elisabeth à Chabannes Fabien, Miramand Christine à Abrial Raymond, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre

Secrétaire de séance : Ferret andré

OBJET : Avis sur l'extension du périmètre du SICTOM entre Monts et Vallées suite à adhésion de 5 communes de l'ex-sictom Emblavez Meygal – Modifications de statuts

En 2023 la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a informé les autres EPCI membres du SICTOM Emblavez Meygal de son intention de reprendre la compétence collecte dès que possible. A la suite d'échanges avec les membres actuels du SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL, il a été choisi de procéder à la restitution partielle de la compétence « collecte » aux EPCI membres au 1er janvier 2025. Ce qui aura pour conséquence la dissolution du SICTOM Emblavez Meygal.

Chaque EPCI devait déterminer les modalités d'exercice de la compétence au 1er janvier 2025, notre communauté de communes a demandé au SICTOM entre Monts et Vallées de reprendre la gestion

- De la déchèterie de Saint-Julien-Chapteuil
- De la collecte sur 5 communes de son territoire à savoir : Saint Julien, Montusclat, Lantriac, Queyrières, Saint-Pierre-Eynac

Notre communauté de communes ayant déjà déléguée la compétence au SICTOM entre Monts et Vallées, il s'agit d'une demande d'extension de périmètre.

Le SICTOM entre Monts et Vallées comptera donc au 1er janvier 2025 42 communes. Une modification de statuts sera nécessaire suite à cette extension.

Le conseil syndical du SICTOM a délibéré favorablement en date du 22 octobre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20241212-2024102-DE
Reçu le 18/12/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal en qualité de membre du SICTOM entre Monts et Vallées suite à la notification de cette délibération en date du 14 novembre dispose d'un délai de 3 mois pour délibérer sur l'extension du périmètre et la modification de statuts.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'extension de périmètre du SICTOM entre Monts et Vallées
- **APPROUVE** la modification de statuts suite à l'extension de périmètre

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Le Président, Jean-Marc Fargier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme